

## Télétravail et PDV réseau

### Coup de théâtre ce 19 novembre

La filière privée aujourd'hui, demain le siège avec 115 suppressions de postes à échéance du plan UP. Pour voter demain, soyez attentif à ce que font vos syndicats aujourd'hui. Nous vous proposons ce mercredi un point sur les 3 négociations de ce mois de novembre. Vous pourrez alors choisir le Syndicat le mieux à même de vous défendre sur ce plan UP.

Rappelez-vous ! Le CSE, une instance de consultation qui vise à interroger la DRH pour éclairer les salariés sur ses positions. A l'élection, votre vote mettra en avant le syndicat qui négociera durant tout le plan UP, les accords d'entreprise de votre quotidien... comme le PDV de réduction d'effectifs.

## Accord télétravail 2022

### La DRH tente une manœuvre

Ce vendredi 19 novembre, la Direction a refusé en bloc les demandes de l'intersyndicale et propose un accord minimaliste. Les 3 syndicats s'étaient entendus pour refuser ce type d'accord, mais seul le SNB a déclaré son refus de signature à la DRH. Il n'en a pas fallu davantage à la DRH pour proroger le délai de 15 jours, une première pour tenter de faire signer nos collègues. Nous avons proposé un nouveau courrier intersyndical à la CGT & CFDT pour enfoncer le clou de nos revendications. Nous attendons leurs réponses. **Sachez que sans signature syndicale, la DRH devra mettre en place son accord seule, ce qu'elle n'aime pas. Espérons que son petit stratagème ne lui sera pas favorable.**

## La négociation de toute DRH...

### ...avant d'entamer une négociation de PDV

En DRH expérimentée, Madame Rouen a proposé de négocier un accord de méthode pour encadrer celui du PDV. L'avocat des élu(e)s, comme le cabinet SECAFI qui nous accompagne dans les négociations, nous a **FORTEMENT DECONSEILLÉ** de signer cet accord qui établissait un carcan de méthode, dates et échéance au 8 décembre ! Les 2 nouvelles déléguées CGT & CFDT sont allées signer ce dernier dans notre dos. Le SNB lui, a travaillé en intersyndicale et écouté les conseils comme celui de l'inspection du travail que l'intersyndicale a contacté ; signer ce PDV, c'est s'interdire toutes contestations ultérieures !

## Une position claire du SNB

### Un syndicat d'expérience pour vous défendre

Depuis le 21 septembre, le SNB n'a qu'un objectif : protéger ceux qui ne choisiraient pas les plateformes, les postes BP agences, ceux qui refuseraient un poste administratif sur Fontenay. Depuis le CSE du 21 septembre, nous étions les seuls à le dire en négociations et à l'écrire sur nos tracts.

**Étape 1, le PDV de la DRH c'est :**

(15 janvier au 31 mai 2022)

- L'ouverture des appels à candidatures pour les plateformes et BP agences\* (Pas d'infos).
- Les retours aux postulants et la constitution des équipes CGPP et assistants BP pour mi-mars.
- Les options du PDV proposées aux collaborateurs du 15 janvier au 31 mai.
- Le PDV et rien d'autre, refus écrit de s'engager pour des reclassements Groupe à l'étape 2

**Étape 2, l'après PDV c'est :**

(1er juin 22 au 30 juin 23)

- Juin 22, NHA, le prestataire nommé par la DRH, reçoit les collègues refusés sur les nouveaux postes et qui n'ont pas choisi une option départ par PDV : entretiens pour évaluer vos compétences, appétences, soft skills, souhaits...
- Juillet 22 à juin 23, vous postulez sur Fontenay. (ex de postes dans un 1<sup>er</sup> mail DRH reçu dernièrement)

**Madame Rouen précise :** *Que certains métiers ne permettront pas une reconversion facile. Autre précision DRH, un collaborateur du sud acceptant un poste à VDF devra faire 1 J de télétravail, 3 J à Nice et 1 J à Fontenay, chaque semaine, avec un remboursement de frais de déplacement à négocier ! Les licenciements économiques ou pour faute seront prononcés en juillet 23.*

**Le 19 novembre, la CFDT prend la décision...****...de quitter l'intersyndicale**

Pour faire simple, vos 3 syndicats et leur avocat ont préparé ensemble un texte (motion) obligeant la DRH à s'expliquer sur le refus d'un reclassement Groupe pour les salariés exclus de la réorganisation. Ce 19 novembre, après l'épisode accord de méthode, la CFDT a finalement refusé de valider la motion devant la DRH. **Heureusement, nous avons validé cette action de la dernière chance** avec nos collègues cégétistes. La Direction va donc devoir justifier à l'inspection du travail et vos 2 syndicats, qu'avec des moyens Groupe colossaux, elle refuse de s'engager par accord à proposer des postes de mêmes métiers et mêmes bassins d'emplois dans des entités du Groupe.

**La réaction DRH à cette motion a été immédiate :** menace d'arrêt des négociations PDV, catastrophe sociale, inconséquence de certains et **remerciements à la CFDT !** Madame Rouen l'a compris ce vendredi 19, avec cette motion SNB & CGT, l'accord de méthode qui lui assurait une négociation tranquille de son PDV prend une direction qu'elle ne maîtrise plus.

*Ce même 19 novembre, la DRH autorisait la CFDT à faire son TEAM PDV pendant la campagne électorale en contradiction avec l'accord Élections Professionnelles qui veut que les 3 syndicats cessent tous échanges avec les collaborateurs le 24 au soir. Il aura été nécessaire que le SNB menace la DRH de poursuites, suivi par la CGT, pour que la DRH revienne sur cette autorisation.*

**Votez pour la liste SNB pour nous donner les moyens  
de vous défendre durant tout le plan UP !**

Chaque semaine, la vie Palatine sur [www.snb-palatine.org](http://www.snb-palatine.org) + Facebook